TARIFS COMMUNAUX

à compter du 01/01/2024

Services périscolaires

Restauration scolaire - tarif	le repas
Repas Maternelle	2,60 €
Repas Primaire	2,70 €
Adultes (enseignant, personnel, élus)	6.20 €

Garderie scolaire - tarif	
Matin - par ½ heure	1,10 € *
Soir (goûter compris) - par ½ heure	1,20 € *
* toute demi-heure commencée est due	

Garderie scolaire – tarif du personnel	
Matin - par ½ heure	0,55 € *
Soir (goûter compris) - par ½ heure	0,60 € *

Ecole municipale des sports

EMS	Coef.Bas (0 à 1527 €)	Coef. Haut (> à 1527 € ou hors CAF ou MSA)
Adhésion par personne et par an (6/18 ans)*	18,00 €	
Périscolaire (Mercredi et soir)		
. 1 ticket par ½ journée (mercredis) . Forfait : 1 ticket par semaine (mardi/ jeudi /vendredi soir)	1,50 € (Ticket blanc)	1,80 € (Ticket jaune)
Extra-scolaire (Petites et grandes vacances)		
Vacances 1 ticket par ½ journée	1,70 € (Ticket bleu clair)	2,00 € (Ticket bleu foncé)
Grandes vacances 1 ticket par journée (journée continue – repas non fourni)	6,00 € (Ticket beige)	6,20 € (Ticket rose)
Séjours et sorties exceptionnelles	Coût total / nombre de participants x 43%	
* priorité aux enfants scolarisés à Médis - Accessible aux personnes domiciliés à Médis ou extérieures selon les places disponibles.		

Droit de place

Marché communal	
Abonnement annuel (paiement trimestriel)	1,00 € du ml/jour
Passagers (paiement journalier)	2,50 € du ml/jour
Marché nocturne / marché à thème	2,50 € du ml/jour
Autres droits de place (hors marché)	
Tarif par ml à la journée	3,00 € du ml/jour
Abonnement annuel (paiement trimestriel)	1,00 € du ml/jour
Tarif par jour pour un emplacement maximum de 5 ml pour camion publicitaire à la journée	70 € la journée
Tarif associations , fête foraine, petit spectacle (guignol, cirque…)	gratuit
Tarif restauration et / ou buvette par un commerçant sur un évènement	30 € / évènement

Cimetière communal

Concessions cimetière	
Durée 15 ans	80 € / m²
Durée 30 ans	110 € / m²
Durée 50 ans	150 € / m²

Concessions columbarium	
Durée 15 ans	600,00 €
Durée 30 ans	820,00 €

Concessions cavurne	
Durée 15 ans	550,00 €
Durée 30 ans	950,00 €

Dispersion des cendres	
Dans le jardin du souvenir	25,00 €

Redevance Caveau Provisoire (de date à date)*	
1er mois	Gratuit
2ème mois	50,00 €
3ème mois	150,00 €
4ème et plus	50 € par mois supplémentaire
* Tout mois commencé est dû	

TARIFS SALLES à compter du 01/01/2024

Salle des Fêtes – Place Charles de Gaulle

TARIFS pour les activités ponctuelles

Tarif public	**Salle**	**Salle + vaisselle**
En semaine – Journée ou soirée - (du lundi au jeudi)	130 €	180 €
Week-end complet (Vendredi 9 h au lundi 14h)	250 €	300 €
Caution	500 €	600 €
Exposition du lundi au dimanche : 150 € (caution 500 €)		

Tarif réduit Particulier habitant la commune Associations communales Associations partenaires	**Salle**	**Salle + vaisselle**
En semaine – Journée ou soirée - (du lundi au jeudi)	85 €	135 €
Week-end complet (Vendredi 9 h au lundi 14h)	180 €	230 €
Caution	500 €	600 €

Conditions particulières

. Associations communales et associations partenaires
- 1 week-end gratuit au choix par année civile (Association de 1 à 4 sections)
- 2 week-ends gratuits au choix par année civile (Association de 5 sections et +)

Associations communales : Assemblée générale (exclusivement)
- Gratuité de la salle des fêtes (si évènement autre que l'AG le même jour ou week-end : facturation au tarif applicable de la salle)

. Association (ou évènement) à but caritatif, humanitaire ou social
- 1 gratuité par an accordée sur appréciation du Maire

Employés communaux et élus

50 % du tarif correspondant à leur domiciliation à valoir une fois par an et uniquement dans les cas suivants : mariage de l'agent ou d'un descendant direct, baptême d'un enfant, départ à la retraite de l'agent ou de son conjoint, tout autre cas particulier sur appréciation de l'autorité territoriale.
Les justificatifs doivent être joints à la demande.

TARIFS pour les activités régulières des associations

	Associations communales **Associations partenaires**	**Associations extérieures**
Montant facturé pour toutes réservations et facturation au trimestre	Gratuit	1,80 € / heure

Espace Georges BRASSENS – Avenue Georges Brassens

L'Espace Georges Brassens est équipé d'un système de vidéo projection.
Il sera loué uniquement dans le cadre de réunions, assemblées générales, conférences, séminaires, formations, expositions.

Nom des salles	Associations communales	Autres*	
		Location à la journée	
		Moins de 6 heures	Plus de 6 heures
Salle Raymond ROUX	Gratuit	80 €	40 €
Salle de conférence André BRISSET	Gratuit	120 €	60 €
. Option forfait nettoyage : 40 € . Caution : 100 €			

Mise à disposition gratuite, sur autorisation du Maire dans le cas d'expositions ou manifestations à caractère culturel ou artistique (ex : métiers d'art) ainsi qu'aux associations ou événements à but caritatif, humanitaire ou social.

Associations communales : Assemblée générale (exclusivement) : Gratuité de la salle des fêtes (si évènement autre que l'AG le même jour ou week-end : facturation au tarif applicable de la salle)

Espace MEDIS LOISIRS – Rue des Sports

Salle Suzanne LENGLEN (Grande salle – RDC)	**Associations Hors commune**	**Autres organismes**	**Associations communales Associations partenaires**
2 h / semaine	670 € / an	-	Gratuit
4 h / semaine	960 € / an	-	
½ journée	-	75 €	
1 journée	80 €	150 €	
Location à l'heure	-	15 €/ heure	
Location à l'heure (Particulier)	0,90 € / heure	-	

Aire de Tennis de table et Gymnastique Vincent PURKART	**Associations hors commune et autres organismes**	**Associations communales Associations partenaires**
2 h / semaine	265 € / an	Gratuit
4 h / semaine	450 € / an	
1 journée	65 €	
Location à l'heure	15 €/ heure	
Location à l'heure (Particulier)	0,50 € / heure	

Salle Alain MIMOUN (Salle d'activités – RDC)	**Associations hors commune et autres organismes**	**Associations communales Associations partenaires**
2 h / semaine	265 € / an	Gratuit
4 h / semaine	450 € / an	
1 journée	65 €	
Location à l'heure	15 €/ heure	
Location à l'heure (Particulier)	0,50 € / heure	

Applicables pour toutes les salles communales

Tarifs applicables en cas de non-respect des règles d'utilisation et de la convention de location

Non restitution de clé	30 €
Utilisation de la salle à des fins personnelles ou commerciales	facturation du tarif aux particuliers
Table détériorée	50 €
Chaise détériorée	30 €
Aucune remise en propreté	100 €
Lumières non éteintes	30 €
Vol de matériel	valeur d'achat à neuf des biens volés